

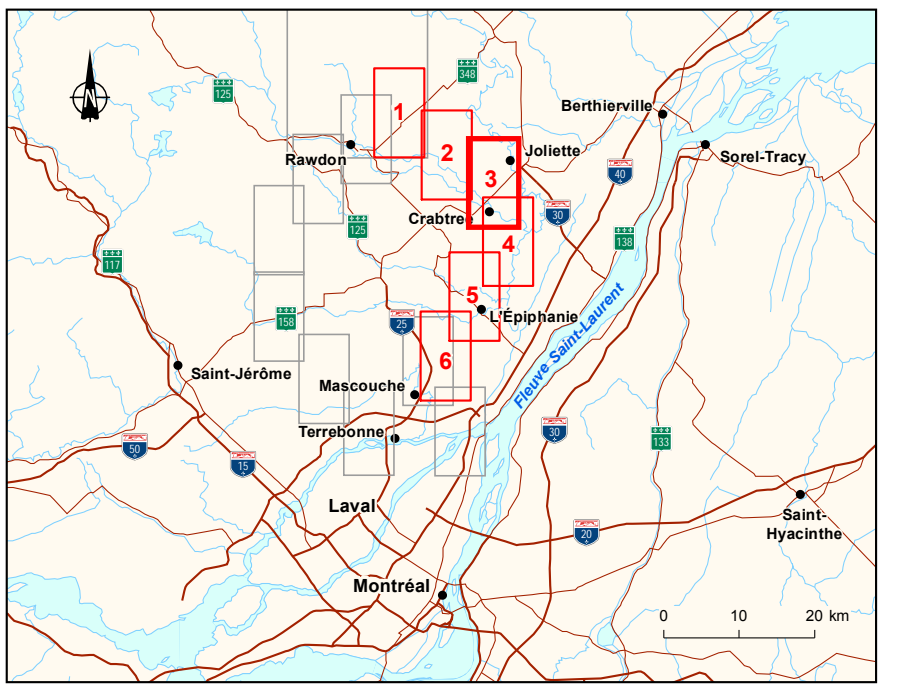
**Milieu naturel, milieu humain et paysage  
Corridor étudié (non retenu) dans la  
plaine agricole de Lanaudière**

**Sources :**  
 Océanographique, résolution 25 cm, © CMM 2007, 2008 et 2011, tous droits réservés  
 Municipalités régionales de comté et municipales de la zone d'étude, 2012  
 Fédération des clubs de motoneiges du Québec (FCMQ), 2017  
 Fédération Québécoise des Clubs Quivis (FCCQ), 2012  
 Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCQ), 2012  
 Plan d'aménagement et d'aménagement de territoire (PAT) MAMROT Québec, juillet 2011  
 Classification des milieux naturels et modification de la assignation dans le Québec forestier: Canada-Alimés Canada, 2009  
 Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), 020/003, 2011  
 Base de données des cultures assurées (BDCA), Financière agricole du Québec, 2011  
 Base de données protégées (BDCCP) Québec, 2011  
 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2011  
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec (MDDEP), 2010  
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), 2011  
 Base géographique de Transplore (BDT), Hydro-Québec, mars 2010  
 Système sur les découpages administratifs (SDA), MRNF Québec, avril 2011  
 Déclasse de Québec, version 11.1, Les Systèmes TeDg inc., mars 2011  
 Océanographique, résolution 25 cm, © CMM 2007, 2008 et 2011, tous droits réservés  
 Inventaires et cartographie : GENIVAR  
 Fichier : 7181\_mtl\_gm\_025\_planeprojet\_140106.mxd

0 125 250 375 m  
 MTM, base 8, NAD83

**Carte J**  
 Feuille 3 de 6

**Décembre 2012**



- Milieu bâti**
- Secteur résidentiel, commercial, public ou communautaire et habitat dispersé
  - Secteur industriel
  - Secteur résidentiel ou commercial projeté
  - Zone de villégiature
- Loisirs et tourisme**
- Terrain de camping
  - Terrain de golf
  - Sentier récréatif (randonnée pédestre, vélo, ski de fond, raquette ou polyvalent)
  - Piste cyclable
  - Sentier de motoneige (numéro)
  - Sentier de motoquad
  - Parcours canotable
- Patrimoine et archéologie**
- Monument historique classé ou cité
  - Site ou bâtiment d'intérêt patrimonial
  - Site archéologique connu (code Borden)
- Aires d'extraction et d'élimination**
- Carrière ou sablière
  - Lieu d'enfouissement technique
  - Lieu d'élimination des neiges usées
- Agriculture**
- Horticulture, culture spécialisée, grande culture, pâturage ou friche herbacée

- Végétation**
- Érablière exploitée
  - Érablière à potentiel acéricole en territoire agricole protégé
  - Plantation
  - Peuplement forestier d'intérêt phytosociologique
  - Autre espace boisé
- Milieux humides**
- Marais
  - Prairie humide
  - Marécage arborescent ou arbustif
  - Eaux peu profondes
  - Tourbière boisée
  - Milieu humide indifférencié
- Faune**
- Aire de confinement du cerf de Virginie
  - Frayère connue

- Milieu physique**
- Zone à risque de glissement de terrain
  - Zone inondable
- Paysage**
- Paysage d'intérêt régional reconnu
  - Secteur d'intérêt visuel
  - Point de vue remarquable
  - Altrait visuel
  - Parcours d'intérêt visuel
  - Ensemble d'intérêt visuel

- Infrastructures**
- Autoroute
  - Route principale
  - Autre route ou chemin
  - Voie ferrée
  - Gazoduc
  - Poste de transport
  - Ligne de transport
  - Tour de télécommunications
  - Prise d'eau potable municipale

- Limites**
- Région administrative
  - Municipalité régionale de comté (MRC) ou territoire équivalent (TE)
  - Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
  - Municipalité
  - Territoire agricole protégé (CPTAQ)
  - Limite de la photo-interprétation détaillée des milieux humides, des coupes forestières et des plantations
  - Servitude d'Hydro-Québec<sup>1</sup>

- Composantes du projet**
- Corridor retenu
  - Corridor étudié
  - Tracé retenu
  - Tracé étudié

<sup>1</sup> Les limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.  
 Cette légende regroupe tous les éléments cartographiés sur les feuilles 1 à 6. Il se peut qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur l'un ou l'autre des feuilles.

